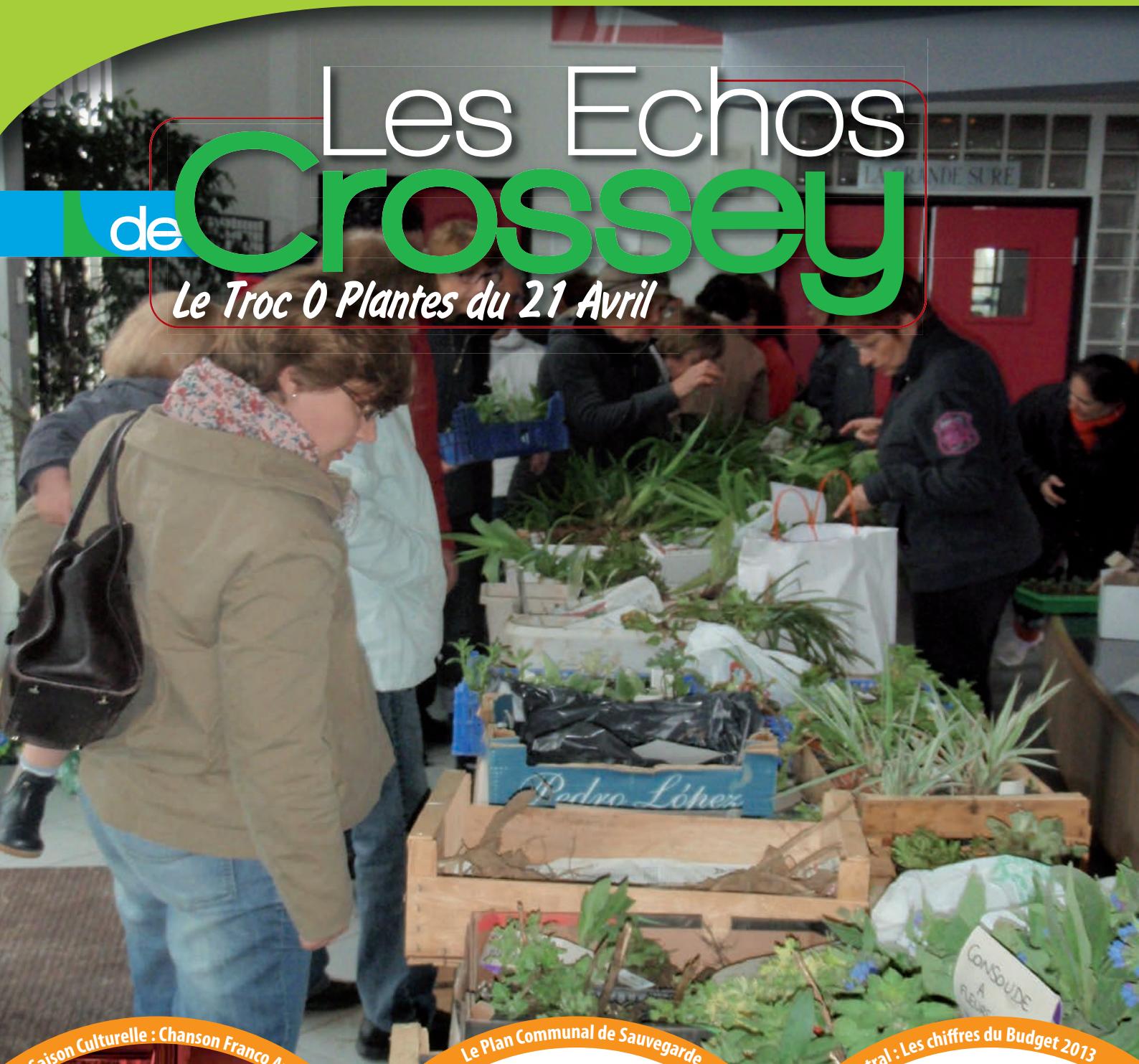


Les Echos de Crossey

Le Troc O Plantes du 21 Avril



Saison Culturelle : Chanson Franco Azérie

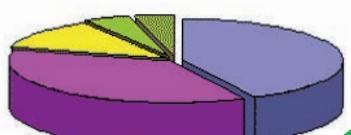


Le Plan Communal de Sauvegarde

Plan Communal
de Sauvegarde
(P.C.S)

Dossier central : Les chiffres du Budget 2013

BUDGET 2013



• Edito

“

Cette année 2013 s'annonçait financièrement difficile, elle le sera, après 4 mois nous en avons la certitude. Les collectivités ont vécu hier dans l'opulence, nous ne le savions pas ou plutôt nous ne voulions pas le reconnaître, aujourd'hui c'est bien fini. J'ai demandé aux élus, lors du vote du budget primitif, de mieux cibler les montants des postes de dépenses de fonctionnement, de façon à dégager le maximum d'autofinancement pour réaliser nos investissements. Nous pourrons ainsi afficher le volume d'emprunt strictement nécessaire. Comme d'habitude nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition communaux.



Au Conseil général, nous devons constater que l'équilibre du budget 2013 est déjà chamboulé. La chute brutale des droits de mutation, la progression des dépenses de RSA, le coût d'un hiver rigoureux etc. Auront un impact financier négatif. Nous serons contraints lors d'une décision modificative à mi-année, de diminuer des enveloppes votées au budget primitif.

Enfin, nous sortons de la grisaille, maître soleil commence à nous brûler de son feu. Le printemps s'installe et nous en sommes ravis. Le travail sur le cœur de village avance. Le bâtiment où se trouve l'actuel salon de coiffure sera acheté en mai par la commune et l'étude pour l'aménagement global a démarré, le bureau d'étude VERDI a été choisi. Le permis de construire des 21 logements sera déposé début du 2^{ème} semestre 2013. Les travaux dans la cure pour la réalisation de 3 autres logements et 1 commerce vont également débuter en mai et devraient se terminer en fin d'année.

La grande nouvelle de ce début 2013 est arrivée début avril : Après plusieurs années de travail (ateliers participatifs avec la population, élaboration d'une étude de faisabilité réalisée par le bureau d'étude SINEQUANON) et de compromis, nous avons pu avancer dans les négociations et nous sommes sortis de l'indivision de la cour Fagot. Tous les ayants droit ont signé devant notaire, l'abandon de leur droit contre l'acquisition d'un certain nombre de m². C'est grâce à l'achat de la maison Fagot, le 28 mars 2000, donnant sur la cour commune que nous avons pu trouver la clé pour sortir de l'indivision. La création de la place cœur de village sera effective en 2014. Nous avions ouvert ce dossier sous le précédent mandat avec comme pilotes pour la mairie : Corinne Lequien et Claude Baraldi ; merci à eux qui se sont investis pour tenter d'avancer. Les élus le savent : c'était un challenge épuisant pour lequel il a fallu beaucoup d'investissement et de persuasion. Les moments de doute et de lassitude sont oubliés, l'objectif a été atteint : celui de l'intérêt collectif. Merci à tous et en particulier à mon adjointe Marie-Blanche Montéremal qui a suivi ce dossier depuis 2009.

Saint Etienne de Crossey aura une belle place publique au cœur du village avec des accès et des cheminements piétons sécurisés.

Votre Maire,
Jean-François GAUJOUR

SORTIE DE TERRITOIRE



Depuis le 1^{er} janvier 2013, conformément à la circulaire du 20 novembre 2012, les autorisations de sortie de territoire sont supprimées.

Un mineur français peut voyager seul ou accompagné muni de sa carte nationale d'identité en cours de validité pour l'ensemble de l'Union Européenne ou de son passeport en cours de validité pour toutes les destinations.

Cécile DASNOY, Responsable population

DISTRIBUTEUR DE BILLETS



Nous vous informons que la Société Générale exploitera le distributeur de billets situé sur la place à côté de la pharmacie à partir de juin 2013.

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES :

FIZE Léo né le 19 janvier 2013 à Voiron
DE ROSA Nino né le 4 février 2013 à Voiron
COLONNA Lino né le 16 février 2013 à Voiron
ESPINOSA Coralie née le 23 février 2013 à La Tronche

• En mairie

ENQUETE PUBLIQUE PROJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le projet du Plan Local d'Urbanisme sera soumis à l'enquête publique durant un mois :

soit du **lundi 19 août au samedi 21 septembre 2013**.

Les éventuelles observations portant sur ce document ne peuvent se faire à présent que dans le cadre de cette enquête (le processus de concertation étant terminé) soit en étant consignées sur le registre d'enquête à disposition aux jours ouvrables de la Mairie soit par courrier adressé en Mairie à l'intention de Monsieur le Commissaire Enquêteur ; ces observations et ces courriers, pour être pris en compte, doivent être adressés pendant le temps de l'enquête soit entre le **19 août et le 20 septembre** puis seront annexés au registre d'enquête.

Monsieur **ZAZZI Didier** a été désigné par le Tribunal Administratif de GRENOBLE pour assumer les fonctions de commissaire-enquêteur et assurera des permanences en Mairie les (sans rendez-vous) :

- **Samedis 24 et 31 août 2013 de 9 H à 12 H** ;
- **Jeudi 5 septembre de 16 H à 18 H** ;
- **Samedis 14 et 21 septembre de 9 H à 12 H**.

Les informations relatives au projet pourront être données en dehors des permanences du commissaire enquêteur aux jours et heures ouvrables de la Mairie dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

ENQUETE
PUBLIQUE

RAPPEL

Lors du repas des aînés, une personne est partie avec une veste qui n'est pas la sienne. Elle a laissé sa parka homme, couleur marron/vert de marque New Sports Wear, taille 54 et a pris en échange une parka de couleur similaire avec un col en velours marron de marque Winchester mais de taille plus petite.

Si vous êtes concerné, merci de contacter le secrétariat de Mairie au 04 76 06 00 11 pour procéder à l'échange.

MISE À JOUR DU PLAN CADASTRAL

Le Service du Cadastre va effectuer **jusqu'au 17 mai 2013** des travaux de mise à jour périodique du plan cadastral sur votre commune.

Ces travaux intéressent les changements à caractère topographique, à savoir :
- implantation de constructions neuves ;
- additions de construction (annexes, garages, piscines...), démolitions ;
- mise en place de détails topographiques importants (voie, plan d'eau...).

Ceci pour des changements issus de permis de construire, déclarations préalables ou des omissions pouvant remonter à plusieurs années.

Les travaux techniques relatifs à cette mise à jour nécessitent l'intervention d'un géomètre du Cadastre sur le terrain. Les personnes concernées voudront bien prendre toutes les dispositions utiles pour laisser libre accès à leur propriété et faciliter le déroulement des travaux de lever.

LE PAYS VOIRONNAIS A LA RENCONTRE DES HABITANTS

Le mardi 11 juin 2013 à 20h30 à la salle du Conseil, les Elus de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais (CAPV) viennent à la rencontre des habitants. Le but est de rappeler les orientations du projet de territoire et de faire un premier bilan de sa mise en œuvre, mais aussi de faire le point sur les grandes évolutions de la CAPV et ses conséquences sur les politiques publiques.

SAISON CULTURELLE

CONCERT – Vendredi 24 mai 2013 – 20h30



TARIFS : 9€, 7€, 5€

CHANSON FRANCO AZERIE : Kazak

KAZAK se nourrit des voyages entre Grenoble et Bakou. Et c'est par la chanson que Fred Kazak et Philippe Fontaine ont

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



La commune de Saint-Etienne de Crossey avec la collaboration de l'Institut des Risques Majeurs de Grenoble (IRMA) travaille sur le Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Ce plan est une obligation, la commune ayant un Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI).

Le PCS permettra de prendre en compte les risques majeurs liés à ce PPRI (inondations), mais également d'autres risques comme par exemple : les transports de matières dangereuses, les accidents de bus, les catastrophes majeures (glissements de terrain) et ceux nécessitant des hébergements d'urgence sur la commune.

L'objectif n'est pas de prévenir les risques, mais d'établir les règles d'intervention et la mise en place de toute l'organisation nécessaire pour faire face aux situations d'urgence. C'est un travail de réflexion et de concertation qui permet de mettre en œuvre les bons comportements lors de situations de crise.

Nous procédons actuellement au recensement des moyens pouvant être mobilisés sur notre commune, afin de pouvoir être le plus réactif possible en cas d'événements majeurs.

Pour cela, vous trouverez dans ce bulletin un **questionnaire que nous vous remettons de bien vouloir remplir et de nous le transmettre avant le 3 juin prochain**.

choisi de nouer des liens entre l'Azerbaïdjan et la France. La prose est tissée d'émotion, de tranches de vie, d'histoires vécues. Dans ce voyage musical, le public embarque les yeux fermés, pour un voyage où les mélodies françaises rencontrent la poésie du Karabagh.

« Parce que les chanteurs du Karabakh nous ont dit que si leurs voix étaient si puissantes et pourtant si limpides, c'est parce qu'il fallait que la poésie soit entendue par-delà les montagnes. Nous qui sommes au cœur des Alpes, il nous faut donc chanter, chanter et chanter encore... »

Avec :

Philippe Fontaine – guitares, oud ;

Fred Kazak – chant ;

Mélouka Aubry – chant ;

Lilian Palomas – basse ;

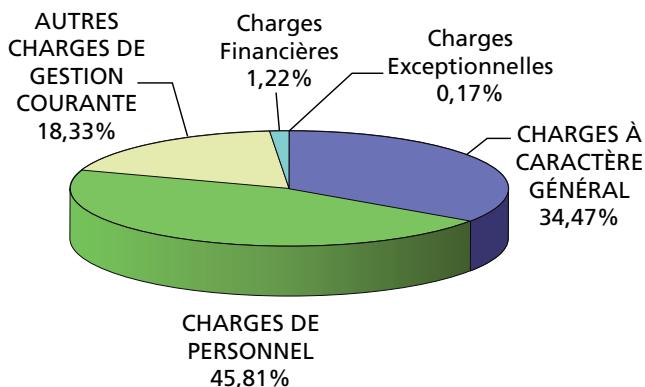
Adrien Virat – percussions.

www.kazak.fr

• Dossier Central : Les Chiffres du budget 2013

Le fonctionnement s'équilibre à 2 219 468 €

- **Une masse salariale** de près de 760 580 € (45,81%) des dépenses réelles de Fonctionnement. Choix de stabiliser la masse salariale mais des incertitudes sur les incidences financières des réformes de l'état et en particulier sur les rythmes scolaires.



Investissements
1,725 millions
d'euros

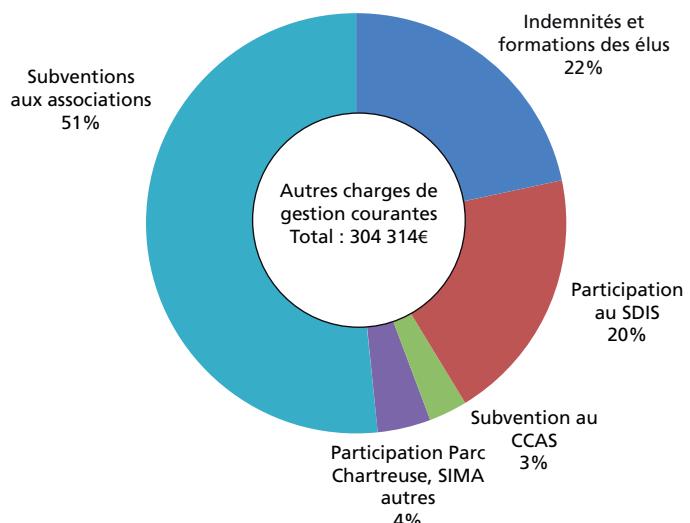
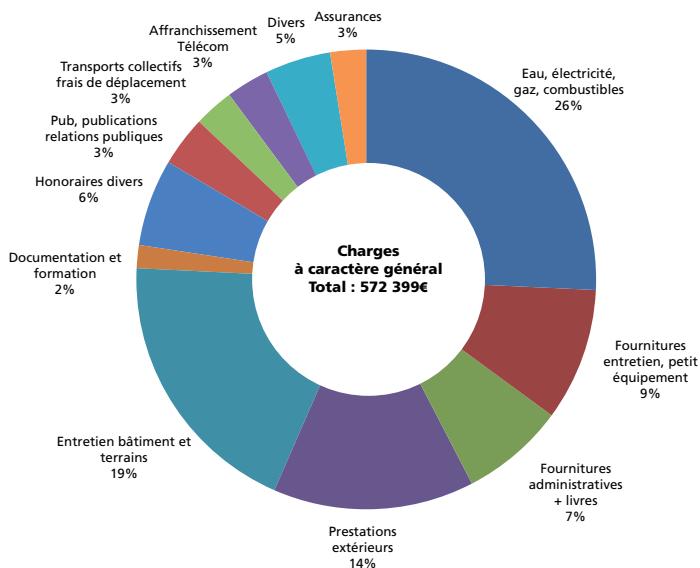


- **Une volonté de maîtriser les charges courantes, tout en maintenant la qualité de service rendu à la population :**

- Maintien du soutien apporté à l'éducation de 45 € par élève pour les fournitures scolaires, et de 110 € par élève pour les activités extra-scolaires, à la culture avec des achats de livres et d'abonnements divers.

- Une saison culturelle riche en événements avec cinq spectacles pour la saison 2012/2013.
- Un service périscolaire qui reste une priorité communale. La commune prend sur ses fonds propres près de 47 % du coût du service de restauration scolaire et près de 35 % du coût de garderie.
- Une volonté de stabiliser les charges de fonctionnement du gymnase intercommunal.

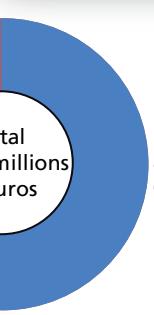
Zoom sur les dépenses courantes :



Des autres charges de gestion qui soulignent le soutien apporté aux associations, telles que la crèche, la MPT, l'AEJ, le RAM et les associations sportives, éducatives et culturelles.

De plus, la commune alloue comme chaque année une subvention de fonctionnement au centre communal d'action sociale. La commune fait également partie d'organismes extérieurs, tels que le SDIS, le Parc de Chartreuse et le Syndicat de la Morge et de ses affluents, auxquels elle verse des participations qu'elle ne peut maîtriser.

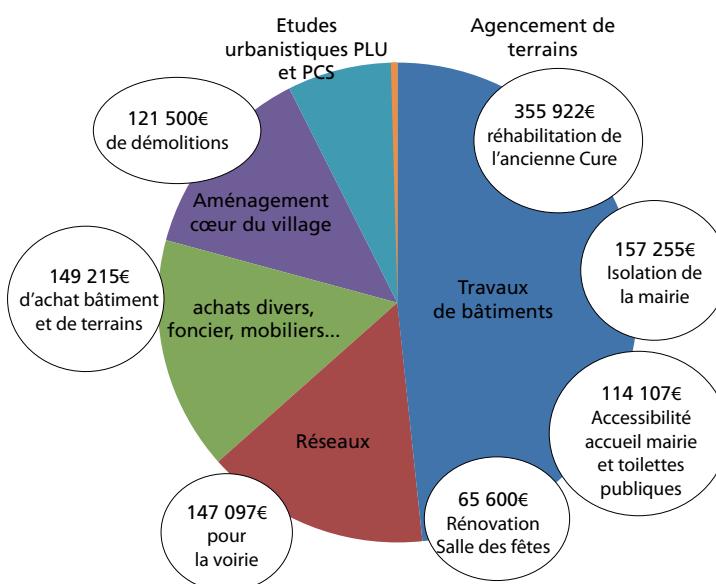
Maîtriser les dépenses courantes, tout en maintenant un service de qualité à la population, sans augmenter le taux des impôts communaux, telles sont les priorités du budget 2013, qui s'élève à près de 4 millions d'euros.



Fonctionnement
2,219 millions
d'euros

Des dépenses d'équipements à hauteur de **1,5 millions d'euros**.

En voici la répartition par grands secteurs et pour chacun d'eux le ou les principaux chantiers pour 2013.



D'où viennent les recettes :

- **Des dotations de l'Etat gelées**, les communes participent à l'effort de redressement des comptes publics. Les dotations versées par la CAPV restent stables.

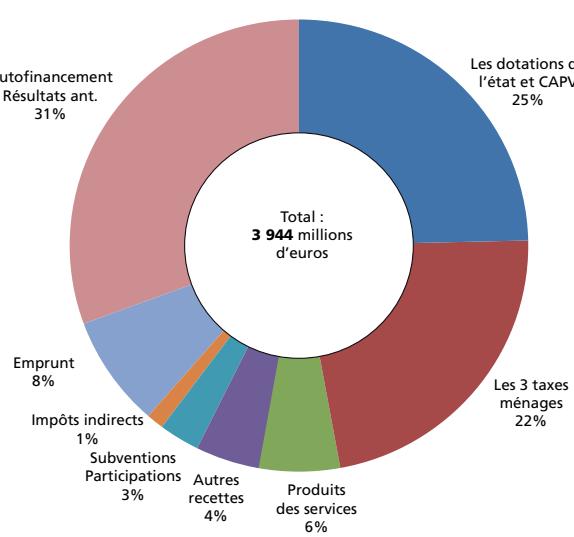
- **Des taxes ménages dynamiques, sans augmentation de la pression fiscale**. Pas d'augmentation des taux communaux depuis trois années consécutives.

Un volume d'emprunt limité. L'épargne brute maintenue à hauteur de 561 896€ permet d'autofinancer près de 39 % des investissements. Le recours à l'emprunt est limité 320 000€. De plus, juin 2013 verra la dernière annuité de l'emprunt contracté en 2007 pour la construction du gymnase.

Les Recettes

Le Budget Primitif 2013 a été présenté par Roger Trouilloud, adjoint aux finances et voté à l'unanimité lors du Conseil municipal du 11 mars 2013.

L'intégralité du budget est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.



• Du côté des associations

DAUPHINS DE CROSSEY BASKET

Pour le club LES DAUPHINS DE CROSSEY BASKET, la saison bat son plein avec ses 157 licenciés pour 12 équipes : Séniors masculins, 2 équipes séniors féminines, Juniors Région, Cadets, Minimes filles, Benjamins mixtes, poussines, poussins mixtes, 2 mini-poussins mixtes et loisirs.

Belles prestations des séniors filles 1, des juniors Région et des cadets qui jouent une place sur le podium.

Le maintien est en vue pour les seniors garçons qui viennent de monter.

Les Minimes filles sous la houlette de leur fidèle coach, Edith David sont classées 4^{ème}.

L'équipe des poussins mixtes, entraînée par Amandine et Floriane, a réalisé une bonne première phase de championnat en se classant première. Depuis le début de l'année, ces sportifs en herbe ont joué quatre matchs et en ont gagné trois. Une belle équipe à l'avenir prometteur.

Après une première phase un peu difficile pour les poussines dynamiques, elles ont su travailler correctement les passes et l'adresse aux tirs avec leur coach Carine Cerilli et ainsi arriver à n'avoir que des succès en ce début de deuxième phase et les félicitations des équipes adverses qui remarquent leur jeu de passes les menant à la victoire à chaque match.



Debout de gauche à droite : 11. Axelle Durhone, 13. Chanèle Poszwa, 5. Camille Auria, 15. Tiphany Thaiduc.

Assises, de gauche à droite : Myrtille Lemoine, 9. Laura Lepenne, 4. Isaure Perrin, Romane Pellet.

Accompagnés de quelques-unes de leurs 30 petites recrues baby et mini-poussins, Adrien Berenger et Jérémy Manso leurs apprennent par le biais de jeux à maîtriser le ballon et le shoot. Le but étant à cet âge d'aimer ce sport sans stress ni pression pour qu'ils puissent continuer plus tard.

CLUB SAINT DENIS



Mon premier est une coutume ancestrale,

Mon deuxième : célèbre le jour
le plus long de l'année,

Mon troisième : ambiance festive autour d'un grand feu.

Vous avez sans doute deviné qu'il s'agit des Feux de la St Jean auxquels vous venez toujours plus nombreux et nous vous en remercions.

A partir de 20h00, buffet champêtre (grillades, saucisses, frites, gâteaux), buvette suivi de notre grand bal en plein air.

**Le club St Denis vous donne rendez-vous le
samedi 6 juillet
au hameau du Paris pour faire la fête tous ensemble.**

SOU DES ECOLES

La 28^{ème} édition des Foulées Nature aura lieu le **dimanche 13 octobre 2013** !

Les Foulées 2012 ont attiré 800 participants et mobilisé 100 bénévoles. Vous avez des idées et un peu de disponibilité ? N'hésitez plus, rejoignez les bénévoles et participez à l'organisation de l'édition 2013 !

Par ailleurs, nous commençons dès maintenant à recruter nos « signaleurs » ! Positionnés sur le tracé, ils indiquent le parcours à nos coureurs. Seul ou à deux, en début ou en fin de course, au sommet ou en plaine... Bref c'est comme vous voudrez !

Laissez vos noms et coordonnées téléphoniques sur lesfoulees@soudecrossey.fr
Sportivement, l'équipe des Foulées.

MAISON POUR TOUS

Nous vous invitons à venir nombreux, admirer et applaudir le travail des élèves de la MPT les 7 et 8 juin prochains à la salle des fêtes.

**Vendredi 7 juin à partir de 20h30,
spectacle Danses et Cirque,
Samedi 8 juin à partir de 20h,
spectacle musique.**

Cette année le thème est « la mer »... Alors venez prendre un avant-goût des vacances...

Les inscriptions pour la rentrée prochaine auront lieu

le samedi 22 juin et le samedi 7 septembre de 9h à 12h.

Nous vous rappelons que depuis cette année, nous avons des cours de Saxophone, de Contrebasse, de Basse et de Zumba.

Et toujours des cours de Danse contemporaine, Modern jazz, Hip Hop, cirque, yoga, poterie, des ateliers de Patch et de Tricot et de Badminton Loisir...

Pour la rentrée prochaine, nous sommes en train de mettre en place de nouveaux horaires suite au changement de fonctionnement des écoles. Aucun cours ne sera supprimé...

Et enfin, la MPT participera à la fête de la musique organisée par Crossey Animation. 2 ateliers musique, quelques élèves de piano et Eve notre professeur de piano seront présents.



• Du côté des associations



Toujours souriantes et en pleine forme, notre groupe Séniors se retrouve chaque lundi à 17h pour une heure d'activité d'entretien physique adulte sous la directive de Marylène, l'animatrice.

Le cours permet de stimuler et d'entretenir les capacités musculaires et cardio-vasculaires, de travailler sur la respiration et l'équilibre.

Basé sur la mobilité articulaire, il se termine par des étirements et de la relaxation.

Les séances se déroulent avec ou sans musique, à son propre rythme.

C'est un travail de groupe avec un suivi individualisé pour préserver un équilibre harmonieux de son corps.

DYNAMIQUE GYM

Préparer l'été en participant sans engagement aux cours « Pass'Sport découverte ».

Toutes les infos sur :

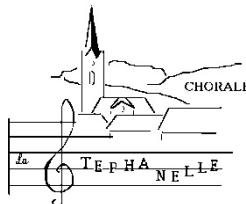
<http://dynamiquegym-crossey.over-blog.com/>

<http://jogging-crossey.over-blog.com/>

Contact / inscription : Michel 06 71 26 41 33
choquetmichel@gmail.com



LA STÉPHANELLE



La Stéphanelle souhaite tout d'abord remercier les Stéphanois pour leur participation à la soirée Chœur de Crimée, car la fête est toujours plus belle quand elle est largement partagée.

Elle remercie également La paroisse de Notre-Dame de Vouise pour la mise à disposition de l'Eglise et la commune de Saint Etienne de Crossey qui s'était associée à cette manifestation.

La Stéphanelle va préparer maintenant ses deux prochains rendez-vous :

Le samedi **25 mai à MOIRANS** : Elle donnera, en deuxième partie de concert, **CARMINA BURANA** de Carl ORFF, avec l'ensemble des Cordes de l'Ecole de Musique de Moirans.

Et le vendredi **31 mai**, à l'Eglise de **Saint Etienne de Crossey** :

Elle re-donnera **CARMINA BURANA**, toujours avec le concours des Cordes de Moirans. Elle se produira seule en première partie du Concert.

Et puis, à l'issue de l'Assemblée Générale et après 10 années de Présidence de La Stéphanelle, Michel CYVOCT cède sa place à Daniel BERTHET. La vie continue à la Stéphanelle, bonne chance à son nouveau Président.

CROSSEY ANIMATIONS



RESERVEZ CETTE DATE : SAMEDI 22 JUIN 2013 !
C'est la FÊTE DE LA MUSIQUE !

Nous vous attendons très nombreux à notre manifestation qui se déroulera à la salle des fêtes et à l'extérieur pour danser, chanter avec nos nombreux groupes !

REVES DE POCHE, SI ON CHANTAIT, 2 groupes des ATELIERS DE LA MPT, EVE LOULELIS et encore bien d'autres... Laissons un peu de surprise !

A partir de 19h, venez manger en famille ou entre amis, grillades, frites et gâteaux !

Très bonne ambiance assurée ! A bientôt !

L'équipe de CROSSEY ANIMATIONS

AEJ



Ouverture des inscriptions pour l'été : **mardi 7 mai**.

Seulement pour les Stéphanois et St Aupriens. Les autres pourront s'inscrire à partir du 4 juin.

Rappel : Les heures de permanence sont mardi, mercredi et jeudi de 15h à 18h30.

Programmation :

Pass sport : 11-13 ans - inscription à la semaine - du 8 au 12 juillet et du 26 au 30 août.

Camps :

- Les Vans (Ardèche) : 11-13 ans - inscription à la semaine - départ du 16 au 19 juillet (4 jours et 3 nuits) - sous tentes et en gestion libre.

- Meyrieu les étangs (Nord-Isère) : 8-10 ans - inscription à la semaine - départ du 23 au 25

juillet (3 jours et 2 nuits) - sous tentes et en gestion libre.

- Le Centaure (Réaumont) : 6-7 ans - inscription à la semaine - départ du 30 juillet au 1^{er} août (3 jours et 2 nuits) - sous marabout et en pension complète.
- Hauterives (Drôme) : 8-12 ans - inscription à la semaine - départ du 6 au 8 août (3 jours et 2 nuits) - sous tentes et en gestion libre.
- 3 camps 14-17 ans : Argelès - Sainte Croix et Marseillan / déjà complets.

Une fiche camp est disponible au centre de loisirs pour plus de détails.

Le programme détaillé de l'ensemble de l'été sera disponible à partir de début juin.

LES ZEBULONS



VENTE DE BRIOCHES SAINT GENIX ET TARTES AU SUCRE

Organisée par la crèche « LES ZÉBULONS »

Le jeudi 16 mai 2013

Au marché devant la Mairie (l'après-midi) Et aussi sur la place des écoles de 16h30 à 18h30.

Réservation possible au 04.76.55.33.84 ou à direction.les.zebulons@live.fr

SEYX MA FOURNEE

Le samedi 25 mai prochain, de 10h30 à 13 heures, l'Association SEYX MA FOURNEE qui s'est donné pour objectif de réhabiliter le four à pain du hameau du Seyx, organise un grignotage apéritif aux abords du four à pain et dans les divers chemins du hameau. Des préparations cuites « au feu de bois » vous seront proposées et puisque nous sommes dans le patrimoine, vous pourrez faire une dégustation originale de vins (*) issus de cépages anciens, et pour certains presque disparus, cultivés traditionnellement en Dauphiné.

Retenez dès à présent la date du samedi 25 mai et alertez vos amis pour ce moment qui promet d'être d'une grande convivialité.

Plus d'infos et/ou renseignements macqdelin@wanadoo.fr

ou 04 76 06 09 65 (JP Baudelin).

(*) A consommer avec modération
Le secrétaire de l'Association : JP Baudelin

• En mairie

jARTdins

Le 1^{er} et 2 juin prochain, 20 artistes exposeront dans 9 jardins sur les communes de Saint-Etienne de Crossey (4 jardins) et Saint-Aupre (5 jardins). Notre objectif est la rencontre des artistes, de leur travail avec le public, un échange privilégié et convivial avec les « jardiniers » et la découverte des communes participantes.

« jARTdins », c'est l'histoire d'un collectif, devenu une association « sur un coin de table », de plasticiens qui ont imaginé un événement hors les murs. Le temps d'un week-end, des artistes exposent dans des jardins de particuliers. Les visiteurs sont invités à un parcours au cours duquel, passant d'un jardin



à l'autre, ils pourront découvrir ces lieux, parfois secrets, dans lesquels les artistes seront venus faire partager un peu de leur univers. En prenant possession de ces jardins, en installant leurs créations, les artistes permettent de poser un regard nouveau sur nos villages et notre cadre de vie, et c'est en plein air, dans la convivialité de ceux qui ouvrent leur porte que vous pourrez apprécier le travail des artistes (photographes, sculpteurs, plasticiens, danseurs, musiciens et circassiens).

CONTRAT DE RIVIÈRES PALADRU-FURE-MORGE-OLON

Dans le cadre de l'élaboration du Contrat de rivières Paladru-Fure-Morge-Olon et de ses études préalables, les collectivités animatrices du Contrat de rivières (SIMA, SIHO, SIBF et CAPV) ont lancé et travaillent depuis plusieurs années ensemble à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un Contrat de rivières sur les cours d'eau principaux et affluents du bassin Paladru-Fure-Morge-Olon. Cet outil permet de mettre en place une gestion cohérente et concertée de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle d'un bassin versant.

L'élaboration des actions de ce Contrat de rivières nécessite au préalable la réalisation d'études afin d'identifier les dysfonctionnements présents sur les cours d'eau principaux et affluents du territoire.

La première étape de ce schéma de restauration consiste à réaliser le diagnostic sur site de :

- l'état de la végétation de berges des boisements rivulaires,
- l'état morphologique des berges et du lit des cours d'eau,
- l'état des habitats aquatiques pour la faune et la flore.

Pour répondre à cette mission, les collectivités animatrices du Contrat de rivières ont missionné un groupement de trois cabinets spécialisés constitué des bureaux d'études Dynamique Hydro, Concept cours d'eau et SAGE Environnement.

Les représentants de ces sociétés seront amenés à effectuer des relevés et enquêtes sur le terrain, voire à vous rencontrer pour récolter vos témoignages et connaissances de vos rivières et de leurs abords, dans la période comprise entre fin mars et juin 2013.

Nous vous demandons de leur réservé votre meilleur accueil.

DES AIDES POUR « SORTIR DU MAL-LOGEMENT »

Vous habitez un logement qui manque vraiment de confort ? Savez-vous que vous pouvez obtenir des aides pour réaliser des travaux ?

Le Conseil général de l'Isère avec l'ANAH (Agence Nationale pour l'Habitat), l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement), la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et l'ARS (Agence Régionale de Santé) lance un dispositif de lutte contre le mal-logement avec des aides pour les propriétaires et les locataires occupant un logement privé.

Comment savoir si vous êtes dans une situation de mal-logement ?

1. Votre logement est dangereux, il ne vous protège pas des accidents et intoxications.

Par exemple : vous risquez de chuter dans les escaliers ; l'installation électrique est dangereuse (fils électriques apparents)...

2. Votre logement n'est pas étanche, il ne vous protège pas de l'extérieur.

Par exemple : la toiture est en mauvais état ; les fenêtres laissent entrer l'air et la pluie : les murs présentent des traces d'humidité...

3. Votre logement n'est pas assez chauffé, vous ne possédez pas de chauffage ou il ne fonctionne pas ; vous avez ajouté des appareils pour vous chauffer ; vous ne vous chauffez plus car vous ne pouvez pas payer vos factures...

4. Votre logement ne permet pas une hygiène correcte, vous n'avez pas d'eau potable ; pas d'eau chaude ; il n'y a pas de séparation entre les WC et la cuisine...

8,2 millions de mal-logés



Que faire si vous êtes dans une situation de mal-logement ?

Si vous êtes dans une des situations ci-dessus, vous pouvez téléphoner au **numéro vert : 0800 300 163** (appel gratuit depuis un fixe). Un opérateur vous accompagnera dans toutes vos démarches administratives, techniques, financières et juridiques.